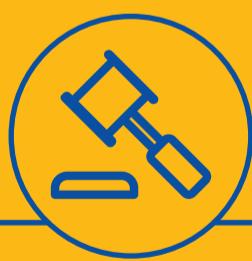


L'arrêt de travail
est une prescription
médicale.

C'est votre médecin
qui décide en fonction
de votre état de santé.

Notre système de santé,
c'est aussi à chacun d'en prendre soin.



42 millions d'euros de fraude aux arrêts de travail stoppées en France en 2024.
La fraude aux arrêts de travail peut être sanctionnée de pénalités allant jusqu'à 300 % du préjudice subi par l'Assurance Maladie.